

Annexe 1

MODÈLES D' ENVELOPPES

Enveloppe n° 1 de couleur blanche (14 x 9 cm) dans laquelle est inséré le bulletin de vote (21 x 14,5 cm)

Enveloppe n° 1

Enveloppe n° 2 de couleur blanche (16 x 11,5 cm), pouvant être cachetée dans laquelle est insérée l'enveloppe n° 1

Élection en vue d'apprécier la représentativité des organisation syndicale au comité technique paritaire ministériel de l'enseignement supérieur et de la recherche	
Scrutin du	
Nom patronymique:	
Nom marital:	
Prénom :	
Affectation :	
Signature :	
Enveloppe n° 2	

Enveloppe de couleur blanche n° 3 (22,9 x 16,2 cm)

M(me) le président du bureau ou de la section de vote	
Adresse du bureau ou de la section de vote	
Enveloppe n° 3	

Annexe 2

PROCÈS-VERBAL DE RECENSEMENT DES OPÉRATIONS DE VOTE
VÉRIFICATION DU QUORUM (1ER TOUR DE SCRUTIN)

ÉTABLISSEMENT :

ADRESSE :

**SCRUTIN RELATIF À LA DÉSIGNATION DES ORGANISATIONS SYNDICALES
APPELÉES À ÊTRE REPRÉSENTÉES AU SEIN DU COMITÉ TECHNIQUE PARITAIRE
DU MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE**

Le bureau de vote spécial constitué pour l'organisation et le dépouillement du scrutin s'est réuni le du mois de de l'an à (lieu), de (heure),
à (heure).

La comptabilisation du nombre de votes a permis de constater :

- que le nombre des électeurs inscrits était de :
- que le nombre des votants était de :

Fait en double exemplaire à , le

Le chef d'établissement ou son représentant,
président du bureau de vote

Signature

Les deux assesseurs du bureau de vote :

Nom et qualité : Signature

Représentants des organisations syndicales

Nom et syndicat : Signature

Annexe 3

PROCÈS-VERBAL DES OPÉRATIONS DE VOTE ET DÉPOUILLEMENT

ÉTABLISSEMENT :

ADRESSE :

SCRUTIN RELATIF À LA DÉSIGNATION DES ORGANISATIONS SYNDICALES APPELÉES À ÊTRE REPRÉSENTÉES AU SEIN DU COMITÉ TECHNIQUE PARITAIRE DU MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

Le bureau de vote spécial constitué pour l'organisation et le dépouillement du scrutin s'est réuni le _____ du mois de _____ de l'an _____ à _____ (lieu), de _____ (heure), à _____ (heure).

● Le dépouillement du scrutin a permis de constater :

- que le nombre des électeurs inscrits était de :

- que le nombre des votants était de :

● Le bureau de vote spécial a comptabilisé :

1) le nombre de bulletins blancs ou nuls, soit :

2) le nombre de suffrages valablement exprimés (*), soit :

3) le nombre de suffrages obtenus par chaque organisation syndicale :

NOM DES ORGANISATIONS SYNDICALES

1-
2-
3-
4-
5-
6-
.
.
.

Suffrages obtenus

TOTAL :

Fait en double exemplaire à _____, le

Le chef d'établissement ou son représentant,
président du bureau de vote

Signature

Les deux assesseurs du bureau de vote :

Nom et qualité : _____ Signature

Représentants des organisations syndicales

Nom et syndicat : _____ Signature

(*) Nombre de votants moins le nombre de bulletins nuls.